IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE **2013**

ANNEXE 1

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Les totaux AB et AC du dernier feuillet sont à reporter en page 3 de la déclaration.

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE **2013**

cerfa
N°12373 * 09

ANNEXE 1

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

FEUILLET N° SUR

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS RÉELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES			BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE		NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ
			SUPERFICIE DU TERRAIN	SUPERFICIE TOTALE HABITABLE OU UTILE EN M^2	NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES	FRACTION TAXABLE EN %	RÉSIDENCE PRINCIPALE	AUTRES IMMEUBLES	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT									